

**SYSTEME D'INFORMATION ET DE  
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES  
SICAD**

**GUIDE DU CITOYEN**

**CASE RESERVEE AU BUREAU CENTRAL DES RELATIONS AVEC LE CITOYEN**

REFERENCE : Arrêté du Ministre de ..... en date du .....  
tel que modifié par l'arrêté en date.....  
(JORT N° ..... du .....)

Organisme : Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques

Domaine de la prestation : Forêts

Objet de la prestation : Permis de colportage des produits forestiers

**CONDITIONS D'OBTENTION**

Justification de l'origine légale des produits forestiers à transporter

**PIECES A FOURNIR**

- Présentation d'un document justifiant l'origine légale des produits forestiers à transporter (bon de livraison, achats, autorisation d'exploitation)
- Présentation de la carte grise du véhicule utilisé pour le transport du produit

ETAPES DE LA PRESTATION	INTERVENANTS	DELAIS
- Présentation des pièces demandées - Elaboration du permis - Délivrance du permis à l'intéressé	Le demandeur Le poste forestier local Le poste forestier local	Dans l'immédiat

**LIEU DE DEPOT DU DOSSIER**

SERVICE : Le poste forestier local

ADRESSE :

**LIEU D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

SERVICE : Le poste forestier local

ADRESSE :

**DELAJ D'OBTENTION DE LA PRESTATION**

Dans l'immédiat

**REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES**

- Le code forestier tel que refondu par la loi n° 88-20 du 13 Avril 1988 et modifié par la loi n° 2001-28 du 19 Mars 2001 portant simplification des procédures administratives dans le secteur de l'agriculture et de la pêche (les articles 105,106, 109 et 110)
- Arrêté du ministre de l'agriculture du 24 Mai 1988 relatif au transport et à la vente des produits forestiers